



Accusation a tort ds le cadre de mon travail

Par **danielprevost**, le **15/04/2008** à **18:18**

je suis employé dans une société de nettoyage, suite a un vol de portable j'ai été accusé a tort par un des clients de cette société suite a des vérifications qui ont quand meme durée 4 jours pendant lesquels je fus mise a pied., aujourd'hui ce client reconnait mon innocence mais je ne compte pas m'arreter la. que dois-je faire?